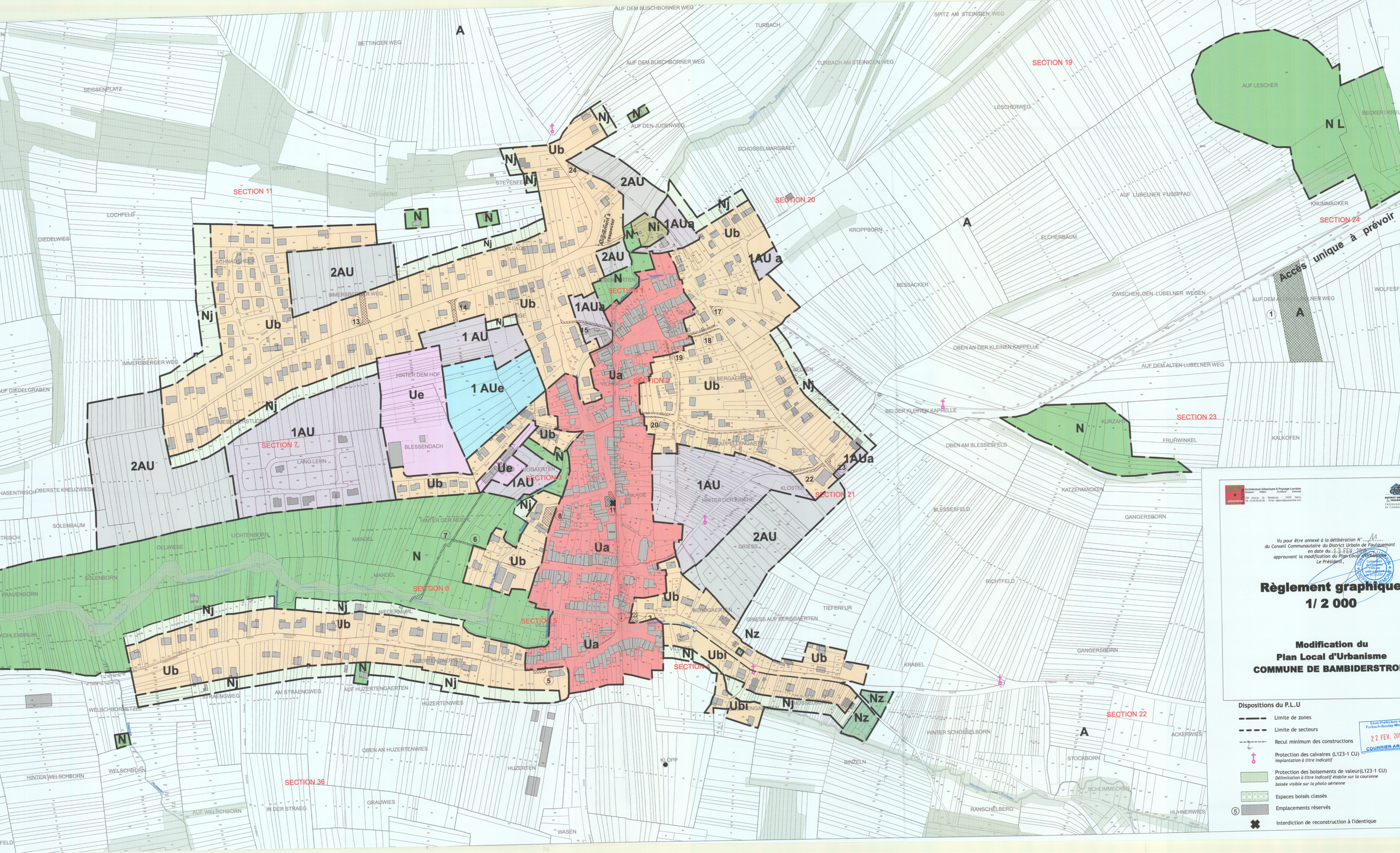

Vu pour être annexé à la délibération N°.....
du Conseil Communautaire du District Urbain de Faulquemont
en date du..13 FEV. 2018
approuvant la modification du Plan Local d'Urbanisme
Le Président,

Règlement graphique
1/ 2 000

Modification du
Plan Local d'Urbanisme
COMMUNE DE BAMBIDERSTROFF

Dispositions du P.L.U

- Limite de zones
- Limite de secteurs
- Recul minimum des constructions
- Protection des calvaires (L123-1 CU) *implantation à titre indicatif*
- Protection des boisements de valeur(L123-1 CU) *Délimitation à titre indicatif établie sur la couronne boisée visible sur la photo aérienne*
- Espaces boisés classés
- Emplacements réservés
- Interdiction de reconstruction à l'identique

Sous-Préfecture de Forbach-Boulay-Moselle
22 FEV. 2018
COURRIER ARRIVÉE